

ARRETE N°2025-2026-SCOLARITE-JA-01

**PORTANT NOMINATION EN 2025-2026 DU JURY D'ADMISSION
DE L'IUT DE MONTREUIL POUR UNE ADMISSION EN 2026-2027**

Le Président de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Montreuil de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2025-2026 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès à la **Licence Professionnelle des Processus Logistique mention CAPE** de l'IUT de Montreuil en 2026-2027, est fixé comme suit :

Abderrahman EL MHAMEDI, Directeur
Mohammed LEOUATNI
Yasmina HANI
Clément ROUSSEAU
Lyes KERMAD
Touria VERONNEAU
Claire BRUGNOT
Rachida KAMAL (personnel adm. invité)

ARTICLE 2 –

M. Abderrahman EL MHAMEDI est nommé Président du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 19 février 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


Université Paris 8
Vincennes - Saint - Denis
La Directrice des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026-SCOLARITE-JA

**PORTANT NOMINATION EN 2025-2026 DU JURY D'ADMISSION
DE L'IUT DE MONTREUIL POUR UNE ADMISSION EN 2026-2027**

Le Président de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Montreuil de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2025-2026 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès au **Master Gestion de Production, Logistique et Achats** de l'IUT de Montreuil en 2026-2027, est fixé comme suit :

Abderrahman EL MHAMED, Directeur
Yasmina HANI
Amine ZIZI
Mohammed LEOUATNI
David LESVEN
Rachida KAMAL (personnel adm. invité)

ARTICLE 2 –

M. **Abderrahman EL MHAMED** est nommé Président du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 19 février 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8
Vincennes - Saint - Denis
La Directrice des Services adjointe
Laure CAPRON